



## **Pilier # 5:**

### **DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRE ET HARMONIEUX DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

---

**Pour répondre à la problématique de l'accès des populations à l'électricité et assurer une indépendance énergétique, le programme prévoit :**

- La mise en œuvre des grands ouvrages de production d'eau et d'électricité y compris les autres barrages hydroélectriques à travers le pays (Cogon, Kassa B, Boureya, Koukoutamba, Diaoya, Fomi, Morisanako, Gozoguezia ....) pour répondre à moyen et long terme à la demande industrielle, celle de Conakry et des 33 communes urbaines.
- La construction des micro-barrages à buts multiples pour l'irrigation agricole, l'élevage et l'alimentation électrique (Keno, Tinkisso II, Kogbedou-Franconedou).
- La réalisation des mini et microcentrales électriques (coût unitaire entre 2 et 10 millions de dollars), avec un délai de réalisation unitaire de 12 mois en moyenne, pour répondre dans les 5 ans à la demande urgente des centres urbains et à la demande pérenne des 305 chefs-lieux de sous-préfectures.
- La construction de centrales solaires dans plusieurs régions du pays (Koundara, Siguiri, Kankan, ...).
- La construction de la ligne électrique Linsan-Fomi et la partie guinéenne de la ligne électrique CLSG (Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Guinée).

**Pour faire de la Guinée le « pays le plus proche de nous » en le dotant d'infrastructures de qualité et en nombre suffisant pour marquer le démarrage de son émergence économique, le programme du MND comprend :**

- La réhabilitation et modernisation complète de 7 axes routiers nationaux, à savoir :
- L'axe Mamou-Faranah-Kissidougou-Gueckedou-Macenta-n'zerekore-Lola ;

- Le prolongement de l'axe central (RN1) portant sur Kankan-Kérouané-Beyla-N'Zérékoré-Yomou;
- Les transversales reliant la RN1 et RN2 à savoir les routes Dabola-Faranah et Kouroussa-Kissidougou ;
- L'axe dorsale Labé-Tougué-Dinguiraye-Siguiri ;
- Les transversales Kindia-Telimele-Pita et Mamou-Dalaba-Pita-Labé ;
- L'axe cotier Coyah-Forecariah et Dubreka-Boffa-Boke ;
- La dorsale Boke-Gaoual-Koundara.
- Pour la zone de Conakry, la construction d'une autoroute à péage (2x4) reliant la presqu'île de Kaloum à la périphérie à Kagbelen pour déboucher sur un grand échangeur assurant la sortie de Conakry vers les trois directions : Dubreka-Boke, Forecariah-Pamelap et Coyah-Kindia).
- La réalisation des corridors côtiers (Corniches sud et Nord) ainsi que l'aménagement en corridor 2x2 de la voie Hamdalaye-Lanbanyi-Sonfonia et la construction de 3 échangeurs urbains sur la route Prince dont celui de Bambeto et Cosa.
- La construction d'un système multi-modal de transports urbains à Conakry qui combinera un train urbain déployé sur la voie ferrée existante jusqu'au Km36, un réseau de 200 bus desservant l'ensemble des quartiers de la ville et de 25 bateaux-bus qui relieront les quartiers de Conakry situés au bord de la mer.
- L'aménagement et la réhabilitation de 8 000 Km de pistes rurales fonctionnelles ainsi qu'un terminal frigorifique moderne au niveau de l'aéroport de Conakry ;
- La réhabilitation des pistes et installations aéroportuaires nationales (Boké, Labé, Kankan, Kissidougou, N'Zérékoré) et lancement de la compagnie Air-Guinée.
- Mise en place d'un fond routier de 2eme génération pour assurer la maintenance et la sécurité de nos corridors routiers.